

Mon enfant à une difficulté scolaire

Si votre enfant présente des difficultés scolaires, il est nécessaire que la situation soit évaluée par l'infirmière et le médecin EN. Si certains bilans et suivis sont en cours, il est important de faire parvenir les copies de ces bilans au médecin EN (déposés à l'infirmierie sous enveloppe cachetée).

Plusieurs dispositifs peuvent être mis en place pour aider votre enfant en fonction de la situation

[PPRE](#)

[PAP](#)

[PPS](#)